

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 039-243900420-20240415-2024_67-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 15 avril 2024

Date de convocation

08 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Convention Cartes Avantages Jeunes saison 2024-2025

N°67/2024

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés M. Truchot.

Absents Mme Hählen.

Considérant que la cartes avantages jeunes est une action du CRIJ et du réseau d'information de Franche-Comté qui a pour but de favoriser l'accès aux pratiques culturelles et sportives de jeunes de moins de 30 ans,

Considérant que cette action est annuelle et valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante et qu'elle nécessite la signature d'une convention de partenariat entre Info Jura, l'organisme du point de vente et la Région Bourgogne Franche-Comté,

Considérant que depuis le 1^{er} septembre 2015, les médiathèques sont devenues points de vente des cartes avantages jeunes sur le Département du Jura,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à signer une convention coupon avantage bibliothèque avec Info Jeunesse du Jura valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

